

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS - BCGE Synchrony (CH) World Equity (CHF)

Rapport annuel au 15 mars 2015

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information(s) aux investisseurs	3
Politique d'investissement	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	9
Rapport de performance	10
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'Île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCGE

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCGE

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172
1001 Lausanne

Distributeurs

Banque Cantonale de Genève, Genève
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale du Valais, Sion
Toutes les autres banques cantonales
bank zweiplus sa, Zurich
BANQUE ARNER SA, Lugano
Banque Coop SA, Bâle
BANQUE HERITAGE SA, Genève
Banque Hypothécaire de Lenzbourg SA, Lenzbourg
Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
Banque Vontobel SA, Zurich
Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
Diapason Commodities Management SA, Prilly
Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
InCore Banque SA, Zurich
Leumi Private Bank SA, Zurich
Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
Privatbank IHAG Zurich AG, Zurich
Privatbank Von Graffenried AG, Berne
Swisscanto Asset Management SA, Berne
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information(s) aux investisseurs

Modification du contrat de fonds

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch le 25 mars 2014. Ces modifications ont porté, en particulier, sur les politiques de placement des compartiments, la base de calcul de la commission de gestion forfaitaire (fortune nette moyenne en lieu et place de fortune nette de fin de mois) et les organes de publication légaux (suppression de la FOSC, à l'avenir plus que www.swissfunddata.ch).

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 15 mai 2014, avec entrée en vigueur au 16 du même mois. Le dispositif de la décision FINMA a été publié dans la FOSC et sur www.swissfunddata.ch, respectivement les 22 et 26 mai 2014.

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est l'accroissement du capital à long terme par une orientation marquée sur les actions. Les risques sont élevés, compte tenu des fluctuations importantes du capital.

Le fonds investit au minimum deux tiers de sa fortune, directement ou indirectement via des parts placements collectifs et des instruments financiers dérivés, en actions de sociétés du monde entier. Le tiers restant peut être investi en obligations de débiteurs privés ou de droit public du monde entier, en parts de placements collectifs, en instruments financiers dérivés, en avoirs en banque à vue ou à terme ainsi qu'en parts de placements collectifs qui investissent en instruments du marché monétaire.

L'unité de compte du fonds est le franc suisse (CHF).

Le fonds peut effectuer des placements dans d'autres monnaies que celle de son unité de compte.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2015

Date Ex VNI : 17.06.2016

Date de paiement : 19.06.2015

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
				en Suisse		à l'étranger		TID-CH	TID-EU
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part		
	Oui	5	CHF	0.45	0.1575	0.2925	0.45	0.0000	0.0000

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.14	16.03.13	16.03.12	16.03.11
		15.03.15	15.03.14	15.03.13	15.03.12
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	11'805'702.78	9'734'780.84	11'051'872.95	9'375'230.84
Portfolio Turnover Rate (PTR)		37.82%	41.99%	20.19%	34.07%
Parts en circulation à la fin de la période comptable		106'515	97'663	118'558	112'082
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	110.84	99.68	93.22	83.65
Distribution par part	CHF	0.45	0.35	0.60	0.55
Total Expense Ratio (TER) synthétique		2.46%	2.53%	2.45%	2.60%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune (Valeurs vénales)

	15.03.15	15.03.14
Avoirs en banque		
à vue	627'451.90	373'283.80
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	11'206'718.96	9'351'401.78
Autres actifs	12'128.87	20'641.26
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	11'846'299.73	9'745'326.84
Autres engagements	-40'596.95	-10'546.00
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'805'702.78	9'734'780.84

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.14	16.03.13
		15.03.15	15.03.14
Position au début de la période comptable		97'663	118'558
Parts émises		24'777	32'150
Parts rachetées		-15'925	-53'045
Position à la fin de la période comptable		106'515	97'663

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	9'734'780.84	11'051'872.95
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-34'182.05	-71'134.80
Solde des mouvements de parts	957'174.29	-2'280'942.57
Résultat total	1'147'929.70	1'034'985.26
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'805'702.78	9'734'780.84

Compte de résultats	Période comptable	16.03.14	16.03.13
		15.03.15	15.03.14
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		23.47	52.88
Revenus des valeurs mobilières Parts d'autres placements collectifs		45'879.32	33'996.56
Rétrocessions sur fonds de placement		15'781.60	23'174.46
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-16'049.43	-11'856.26
Total des revenus		45'634.96	45'367.64
Charges			
Intérêts passifs		-212.67	-190.09
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		-135'380.83	-155'493.60
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		8'413.19	38'540.28
Total des charges		-127'180.31	-117'143.41
Résultat net avant ajustements		-81'545.35	-71'775.77
Ajustements fiscaux 4)		127'424.67	105'772.33
Résultat net		45'879.32	33'996.56
Gains et pertes de capital réalisés		549'881.07	1'040'033.44
Résultat réalisé		595'760.39	1'074'030.00
Gains et pertes de capital non réalisés		552'169.31	-39'044.74
Résultat total		1'147'929.70	1'034'985.26
Utilisation du résultat du fonds			
Résultat net		45'879.32	33'996.56
Report de l'année précédente		4'451.40	4'636.89
Résultat disponible pour être réparti		50'330.72	38'633.45
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		47'931.75	34'182.05
Report à compte nouveau		2'398.97	4'451.40
Total		50'330.72	38'633.45

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'527'729.45	21.34
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	42'000	EUR	21.02	933'691.58	7.89
IE00B464TQ22	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF	2'200	CHF	224.09	492'998.00	4.16
Irlande					1'426'689.58	12.05
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.	200	EUR	2'892.07	611'730.65	5.16
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	2'000	EUR	231.33	489'309.22	4.13
Luxembourg					1'101'039.87	9.29
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					8'678'989.51	73.26
CH0232295607	SaraSelect Classe -C CHF-	525	CHF	790.14	414'823.50	3.50
Suisse					414'823.50	3.50
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	150	EUR	5'523.42	876'235.35	7.39
FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.	2'200	USD	250.58	554'142.64	4.68
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	3'000	EUR	272.40	864'270.72	7.30
France					2'294'648.71	19.37
GB0001448785	Threadneedle Invest Funds ICVC - UK Equity Income Class -2-	120'750	GBP	1.0029	179'573.40	1.52
GB0002426426	GAM UK Diversified Fund -A- Cap.	4'000	GBP	18.6661	110'716.11	0.93
Grande-Bretagne					290'289.51	2.45
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	2'800	USD	166.79	469'440.46	3.96
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	13'750	USD	34.49	476'703.54	4.02
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	25'500	USD	15.38	394'229.39	3.33
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	5'000	USD	117.17	588'896.42	4.98
Irlande					1'929'269.81	16.29
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	2'350	CHF	287.66	676'001.00	5.70
LU0154246218	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Privilege- Cap.	2'850	USD	183.21	524'863.67	4.43
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-	10'750	EUR	41.44	471'139.65	3.98
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.	120	USD	4'115.61	496'441.34	4.19
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.	1'600	USD	313.94	504'915.98	4.26
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	3'100	USD	166.77	519'675.33	4.39
LU0947125729	Hereford Funds SICAV - DGHM US All-Cap Value Fund -B- Cap.	4'500	USD	123.12	556'921.01	4.70
Luxembourg					3'749'957.98	31.65

Les explications des légendes se trouvent à la fin des chiffres comptables.

Avoirs en banque à vue	627'451.90	5.30
Parts d'autres placements collectifs	11'206'718.96	94.60
Autres actifs	12'128.87	0.10
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	11'846'299.73	100.00
Autres engagements	-40'596.95	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	11'805'702.78	

Cours de change	EUR	1 = CHF 1.057600
	GBP	1 = CHF 1.482850
	JPY	100 = CHF 0.829480
	USD	1 = CHF 1.005200

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
Total	réduisant l'engagement	0.00

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan :	0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan :	0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti :	0.00

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
CH0232295607	SaraSelect Classe -C CHF-	525	
FR0010558841	Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	50	
FR0010612754	Fourpoints America FCP -R USD- Cap.	150	200
FR0011468602	Metropole Gestion - Metropole Selection FCP -W-	1'300	
GB0001448785	Threadneedle Invest Funds ICVC - UK Equity Income Class -2-	120'750	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	22'000	
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	125	325
IE00B464TQ22	GLG Japan CoreAlpha Equity -I H- CHF		100
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	1'500	2'250
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	1'750	2'250
IE00BH7HW517	Iridian UCITS Fund - Iridian U.S. Equity Fund -I- USD Cap.	5'750	750
LU0132668087	UBAM SICAV - Swiss Equity -IC- Cap.	100	
LU0154246218	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Privilege- Cap.	3'396.223	546.223
LU0191819951	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -SA- EUR- Cap.	75	
LU0196034663	Henderson Horizon SICAV-Pan European Smaller Companies -I2-	2'500	
LU0225244705	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD IC- Cap.	120	165
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.		300
LU0431993079	JPMorgan Funds SICAV-Emerg. Markets Opportunities C USD Cap.	125	75
LU0772957808	Nordea 1 SICAV - North American All Cap Fund -BI- Cap.	3'750	650
LU0947125729	Hereford Funds SICAV - DGHM US All-Cap Value Fund -B- Cap.	5'300	800

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs			
CH0001234068	SaraSelect Classe -P CHF-		475
LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.		2'925
LU0318939179	Fidelity Funds SICAV - America Fund -Y-ACC-USD Cap.		61'500
LU0329573405	Threadneedle (Lux) SICAV - Pan European Equities -IE- Cap.		14'000
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -SA-USD- Cap.	175	440
LU0514149268	Pareto SICAV - Pareto Equity Norway -A- Cap.		1'650.1437
LU0995122883	Schroder Intl Selection Fund - UK Opportunities -C- Distrib.		1'183.7

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Notes aux états financiers

Commissions

BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du compartiment	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
BCGE Synchrony (CH) World Equity (CHF)	1.30%	Max. 2.50%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, banques, négociants en valeurs mobilières, directions de fonds, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, compagnies d'assurances- vie, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office(s) de dépôt

Citibank, Londres
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'un fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 au 15 mars
Rendement total net du fonds (VNI) en CHF (depuis le 21.07.08)	%	-30.79	22.62	2.49	-12.63	13.85	20.13	7.54	1.47
Nom de l'indice de référence : Indice composite dynamique Composition : voir ci-dessous									
Rendement de l'indice de référence en CHF	%	-26.11	21.94	-2.12	-7.05	13.07	20.29	11.68	2.69
Mesures externes de risque									
– Corrélation		0.51	0.57	0.58	0.90	0.91	0.85	0.91	0.82
– Volatilité	%	20.59	13.97	12.91	2.49	9.60	11.55	11.23	13.11
– Risque actif (tracking error)	%	28.65	16.47	13.34	9.85	4.18	6.58	4.81	10.27
– Bêta		0.30	0.39	0.48	0.86	0.89	0.81	0.92	0.60
– Ratio de Sharpe		-2.80	1.59	0.18	-0.60	1.45	1.76	0.68	0.64
– Taux de placement hors risque	%	2.2494	0.3928	0.1900	0.1590	-0.0615	-0.1375	-0.1299	-1.1609

Notes

1. La fréquence de calcul du rendement de l'indice de référence est identique à celle du fonds.
2. L'indice de référence a été rebalancé à partir du 01.01.10 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.
3. Les données historiques de 2008 et 2009 ont été recalculées à fin 2010 afin de tenir compte de l'indice de référence en Total Return net.

Composition de l'indice de référence

Indice composite dynamique

Ce fonds est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base franc suisse, avec un profil de risque actions, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève.

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les deux composantes prises en compte dans le calcul sont le LIBOR CHF 3 mois pour les liquidités et le MSCI Daily TR Net World GDP pour les actions.

L'indice de référence a été rebalancé à partir du 01.01.10 afin de mieux refléter la politique d'investissement du fonds.

Le poids attribué aux classes d'actifs reflète les moyennes du mandat dit « Action » de la Banque Cantonale de Genève :

10% Liquidités : **taux LIBOR CHF 3 mois**

(avant le 01.01.10: 14%)

L'évolution du taux LIBOR CHF 3 mois est le taux de rémunération utilisé pour les Money Market Funds.

90% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**

(avant le 01.01.10: 86%)

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des deux classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des deux composantes, pondérées par les pourcentages mentionnés ci-dessus pour chacune des classes d'actifs, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence a débuté avec une base 100 au 21 juillet 2008.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de valorisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds en tenant compte de la distribution.
3. La commission d'émission des parts n'est pas prise en compte dans le calcul de performance du fonds.
4. La performance est calculée après déduction de tous les frais à la charge du fonds.
5. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
6. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
7. Les mesures externes de risque sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
8. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
9. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
10. Risque actif (tracking error) : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et celle de son indice de référence.
11. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice de référence.
12. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux de placement hors risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
13. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
14. Des informations complémentaires sur le calcul et la présentation des performances du fonds sont disponibles sur demande.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY (CH) FUNDS avec les compartiments BCGE Synchrony (CH) Defensive (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (CHF), BCGE Synchrony (CH) Balanced (EUR), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (CHF), BCGE Synchrony (CH) Dynamic (EUR) et BCGE Synchrony (CH) World Equity (CHF) comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) (à l'exclusion des mesures externes de risque) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2015 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Violaine Augustin-Moreau

Lausanne, le 8 juillet 2015